

TARIFS INDIVIDUELS PAR SPECTACLE	AU THÉÂTRE GEORGES-LEYGUES EN PLACEMENT NUMÉROTÉ						
	●			◆			★
	1 <sup>re</sup> série	2 <sup>e</sup> série	3 <sup>e</sup> série	1 <sup>re</sup> série	2 <sup>e</sup> série	3 <sup>e</sup> série	Toutes séries ou placement libre
<b>ADULTES</b>							
Tarif plein	25 €	20 €	15 €	20 €	16 €	12 €	12 €
Pass'Culture <sup>(1)</sup> , groupes à partir de 10 personnes, C.E <sup>(1)</sup> , C.O.S <sup>(1)</sup> , associations, occupant un strapontin au théâtre, accompagnant d'une personne en situation de handicap	22 €	17 €	12 €	17 €	13 €	9 €	9 €
Abonnement libre à partir de 4 spectacles	21 €	16 €	11 €	16 €	12 €	8 €	9 €
Demandeurs d'emploi <sup>(1)</sup> , bénéficiaires du RSA <sup>(1)</sup> , moins de 25 ans <sup>(1)</sup> , intermittents <sup>(1)</sup> , en situation de handicap <sup>(1)</sup>	9 €		6 €		6 €		
Publics empêchés <sup>(2)</sup>	3 €		3 €		3 €		
<b>SCOLAIRES, ÉTUDIANTS NON SALARIÉS<sup>(1)</sup></b>							
Scolaires (écoliers, collégiens, lycéens). Étudiants non-salariés <sup>(1)</sup>	9 €		6 €		6 €		
Abonnement « Jeune Premier » à partir de 4 spectacles	5 €					5 €	
<b>SÉANCES SCOLAIRES EN PLACEMENT LIBRE</b>							
Collégiens, lycéens	4 €						
Exonération pour l'encadrement à concurrence de 1 adulte pour 8 élèves							
<b>SPECTACLES JEUNE PUBLIC EN PLACEMENT NUMÉROTÉ - TARIFS PAR PERSONNE</b>							
Tarif individuel adulte et enfant							4,5 €
Forfait Famille à partir de 3 personnes							4 €
Spectacle inclus dans un Abonnement libre adulte à partir de 4 séances payantes							4 €
Spectacle inclus dans un Abonnement Jeune Premier (scolaire, étudiant) à partir de 4 séances payantes							4 €
Séances scolaires : élève							2,5 €
Séances scolaires : 1 accompagnateur pour 8 élèves							Exonéré
<b>PRESTATIONS DE BILLETTERIE PAYANTES POUR TOUTES LES SÉANCES (SAUF LES SÉANCES SCOLAIRES) EN PLACEMENT NUMÉROTÉ OU LIBRE ET PAR BILLET ÉDITÉ</b>							
Duplicata de billet abonnement ou hors abonnement							0,5 €
Échange de billet de spectacle hors abonnement							0,5 €
Édition de billet pour spectacle hors programmation municipale							1,5 €

Des ventes flash sont accessibles la veille des spectacles aux détenteurs du Pass'Culture villeneuvois.

<sup>(1)</sup> tarifs réduits applicables sur présentation du justificatif correspondant.

<sup>(2)</sup> bénéficiaires des associations villeneuvoises œuvrant pour la réinsertion de personnes en difficulté sociale ou professionnelle. À concurrence de 10 places par association et par spectacle, dans la limite des places disponibles.

Informations complémentaires concernant les formules d'abonnements « Libre Adulte » et « Jeune Premier », dans la limite des places disponibles :

- pour un rajout d'un spectacle en cours de saison, les tarifs de chaque formule seront maintenus.

- les échanges de spectacles dans la même formule sont possibles et gratuits : cette opération devra s'effectuer au plus tard le soir du spectacle concerné par l'annulation.